

**Extension intérieure du Musée des Beaux-Arts de Berne****Publication de la demande de permis de construire relative à  
la création de nouvelles surfaces d'expositions**

L'Institut d'histoire de l'art ayant annoncé en 2011 qu'il quitterait, ainsi que sa bibliothèque, les espaces qu'ils occupent actuellement dans le bâtiment de l'Atelier 5, le Musée des Beaux-Arts de Berne a passé commande d'un projet de restructuration architecturale du bâtiment qui lui permettra de disposer de 600 m<sup>2</sup> supplémentaires de surface d'exposition qu'il entend dédier à l'art contemporain. La demande de permis de construire relative à ce projet a été publiée ce 3 septembre. A l'issue de la procédure d'obtention du permis de construire, des recherches de financement seront engagées auprès de financeurs potentiels qui se sont montrés intéressés par le projet lors de discussions préliminaires. Les besoins de financement pour la réalisation des travaux s'élèvent à 10,7 millions de francs suisses. Le bâtiment historique construit par Stettler n'étant pas touché par cette opération, il est prévu d'y poursuivre l'activité d'exposition et de faire voyager la collection jusqu'à la réouverture en 2020.

Le Musée des Beaux-Arts de Berne possède une importante collection d'œuvres d'art, parmi lesquelles des œuvres d'art contemporain, et les espaces dont il dispose sont insuffisants à permettre une valorisation de ces œuvres qui soit à la hauteur ses missions. La collection d'art contemporain comprend actuellement près de 19 400 œuvres d'art national et international et elle bénéficie d'enrichissements constants. Transmettre l'art contemporain dans un environnement de tradition et d'histoire, et donc faire une place aux questions d'importance sociétale majeure, tels sont les principes directeurs de la mission que s'est fixée le musée, et que Kathleen Bühler, commissaire des expositions d'art contemporain, est chargée de mettre en œuvre.

Le Musée des Beaux-Arts de Berne poursuit depuis 2010 le projet de s'agrandir au sein des bâtiments existants, et c'est ce concept d'un agrandissement « intérieur » que Jordi + Partner AG a soutenu devant le Conseil de la Fondation – après que divers projets de construction d'un musée d'art contemporain autonome ou d'un nouveau bâtiment attenant à l'ancien eurent échoué. Le déménagement annoncé pour 2018, de l'Institut d'histoire de l'art, de sa bibliothèque, et du cinéma qu'abrite par ailleurs le bâtiment de l'Atelier 5, a permis à l'idée d'une extension de se voir concrétisée dans un projet de restructuration de ce bâtiment. Il est prévu d'y créer au 2<sup>e</sup> sous-sol un nouvel étage d'exposition d'environ 600 m<sup>2</sup> auquel on pourra accéder grâce au prolongement de l'escalier qui se déploie dans le puits de lumière central autour duquel s'organise l'architecture du lieu, et aux 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> sous-sols, les espaces administratifs et les réserves que requiert la collection. L'actuelle façade de fenêtres sera remplacée par une structure répondant aux exigences définies par le nouveau programme et s'accordant avec l'esthétique du bâtiment, lui-même se trouvant soumis à la législation sur la protection du patrimoine. Les nouvelles installations techniques seront principalement hébergées au 5<sup>e</sup> sous-sol. Seront en outre créés à cet étage, dans la partie de l'actuelle bibliothèque éclairée par des hauts jours, des espaces additionnels de bureau, et dans la partie contiguë dotée d'un plafond incliné, des espaces de réserve complémentaires. Le premier étage n'est pas touché par cette restructuration, et le rez-de-chaussée l'est uniquement par l'encastrement d'un nouvel ascenseur qui reliera le bâtiment Stettler et le bâtiment de l'Atelier 5 et améliorera notablement l'accessibilité de l'ensemble du musée pour les personnes handicapées.

Les 600 m<sup>2</sup> supplémentaires de surface d'exposition représentent un accroissement de près de 30 % des surfaces disponibles dans le bâtiment de l'Atelier 5. La mise en valeur attractive de ce nouvel environnement profitera à la collection d'art contemporain qui bénéficiera d'une présentation plus généreuse de ses fonds, ce qui ne sera pas sans influence sur la cohérence de

KUNSTMUSEUM BERN  
MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE BERNE  
MUSEUM OF FINE ARTS BERNE

HODLERSTRASSE 8 – 12 CH-3000 BERN 7  
T +41 31 328 09 44 F +41 31 328 09 55  
INFO@KUNSTMUSEUMBERN.CH WWW.KUNSTMUSEUMBERN.CH

MEDIEN-SERVICE  
SERVICE DE PRESSE / PRESS OFFICE  
T +41 31 328 09 19/44  
PRESS@KUNSTMUSEUMBERN.CH

la présentation générale de la collection du musée qui intégrera désormais la période contemporaine. La relation avec l'espace extérieur générée par la nouvelle façade vitrée donnera toute sa dynamique à la mise en scène des œuvres et sera source d'expériences de l'espace intéressantes, où les notions d'« orientation » et d'« enracinement » prendront tout leur sens. Le Musée des Beaux-Arts de Berne s'est enrichi d'un nouvel étage d'exposition grâce à une restructuration architecturale qui donne aujourd'hui réalité à cette « fenêtre sur le temps » du contemporain que Hans Rudolf Reust avait imaginée en 2001 pour un futur musée d'art contemporain. La politique d'exposition du département Art contemporain pourra dorénavant s'appuyer sur le principe d'une alternance plus soutenue des présentations de la collection tout comme elle pourra en diversifier les angles de vue. Les expositions temporaires d'art contemporain répondront aux mêmes principes, ceux-là même qui régiront notamment la coopération avec le Zentrum Paul Klee telle qu'elle a été définie dans le cadre de missions artistiques communes. La collaboration avec la Stadtgalerie au PROGR sera poursuivie et les nouvelles acquisitions de la collection y seront présentées à tour de rôle.

La demande de permis de construire a été examinée et mise à l'enquête publique ce 3 septembre. A l'issue de la procédure d'obtention du permis de construire, des recherches de financement seront engagées auprès des financeurs potentiels avec lesquels des négociations préalables ont été menées en amont du projet. Le coût des travaux de transformation tels qu'ils sont définis dans la demande de permis de construire est estimé à 10,7 millions de francs suisses. Si le projet devait être assujéti à la loi fédérale sur les marchés publics, le maître d'ouvrage respecterait la législation et la réglementation en vigueur dans ce domaine.

Le bâtiment historique construit par Stettler ne sera pas touché par les travaux de transformation et l'activité d'exposition devrait donc s'y poursuivre durant la période 2018-2020. Le directeur Matthias Frehner projette de faire voyager la collection du musée, ce qui impliquera de travailler à la présentation d'ensembles thématiques et de se mettre en quête de partenaires internationaux, le tout dans le but d'assurer à la collection du Musée des Beaux-Arts de Berne une visibilité au-delà des frontières nationales.

Contact : Ruth Gilgen Hamisultane, [press@kunstmuseumbern.ch](mailto:press@kunstmuseumbern.ch), Tél. 031 328 09 19

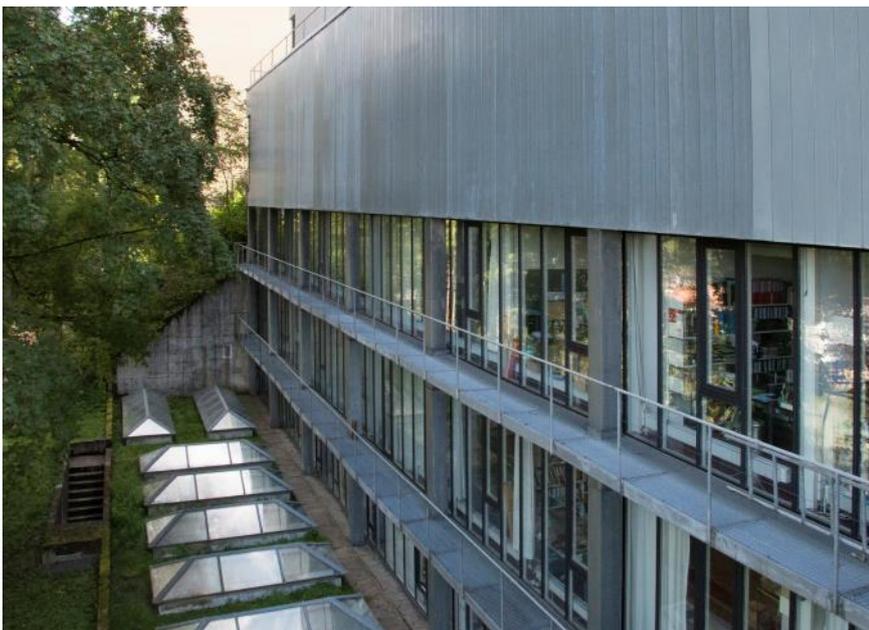


Photo: Fassade nord du Musée des Beaux-Arts de Berne

**KUNSTMUSEUM BERN**  
MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE BERNE  
MUSEUM OF FINE ARTS BERNE

HODLERSTRASSE 8-12 CH-3000 BERN 7  
T +41 31 328 09 44 F +41 31 328 09 55  
INFO@KUNSTMUSEUMBERN.CH WWW.KUNSTMUSEUMBERN.CH

**MEDIEN-SERVICE**  
SERVICE DE PRESSE / PRESS OFFICE  
T +41 31 328 09 19/44  
PRESS@KUNSTMUSEUMBERN.CH